

ARCHIVES
DÉFINITIONS

Abside : extrémité d'une église située à l'arrière du chœur.

Arrêté de péril : décision exécutoire prise lorsqu'un édifice menace de s'effondrer et compromet la sécurité publique.

Chapiteau : élément couronnant une colonne ou un pilier nécessaire à la retombée d'un arc, pouvant être orné d'un décor sculpté.

Charpente à petits bois : technique de construction de charpente de voûte, sans poutre intermédiaire, par l'assemblage d'arcs faits de claveaux de bois, mise au point par Philibert de l'Orme (1514-1570) et expliquée dans son ouvrage Nouvelles inventions pour bien bastir et à petits fraiz (1561).

Chevet : extrémité d'une église comprenant le chœur.

Chœur : partie de l'église réservée au clergé, où se trouve le maître-autel (autel principal) servant aux cérémonies.

Collatéral : partie latérale d'une église doublant la nef et généralement moins élevée et/ou moins étroite.

Croisée d'ogive : voûte formée par le croisement de deux arcs. Le point d'intersection est appelé clef de voûte.

Cure : fonction du clergé en charge de la direction spirituelle d'une paroisse (division territoriale) exercée par un prêtre ayant le titre de curé.

Nef : en architecture, partie d'une église comprise entre le portail et le transept.

Prieuré : établissement monastique dépendant d'une abbaye et dirigé par un prieur, placé sous l'autorité de l'abbé.

Retable : du latin retro et tabula, œuvre peinte et/ou sculptée, dressée derrière l'autel.

Rotonde : corps de bâtiment de plan centré circulaire ou proche du cercle.

Sacristie : partie annexe d'une église où sont conservés les vases sacrés et les ornements d'église et où se préparent les cérémonies.

Stalles : sièges de chœur réservés aux membres du clergé.

Tabernacle : petite armoire posée sur l'autel servant de réserve eucharistique (on y enferme les hosties).

Transept : vaisseau perpendiculaire à la nef qui la sépare du chœur dans les églises en forme de croix latine.

Vaisseau : en architecture, désigne une partie allongée d'un édifice sous un couverture unique (voûte, plafond..).

Vantail : partie mobile d'une porte.